

Justice pour Pierrot

La belle victoire de la solidarité

Nous serons toujours Pierrot. 5 semaines d'action et de grève, une pétition à fort succès, un rassemblement devant la DIRRECTE de Grenoble, une distribution « escargot » au rond-point de Champagnier... C'est autant d'actions de solidarité qui ont amené les conseillers rapporteurs du conseil des prud'hommes à mener une enquête. Presque deux ans après le verdict est tombé :

Le conseil des prud'hommes de Grenoble section industrie :

DIT QUE LE LICENCIEMENT EST DEPOURVU DE CAUSE REELLE ET SERIEUSE

CONDAMNE LA SAS FRAMATOME A PAYER A MONSIEUR PIERRE-HENRI GUILLEMET, AVEC INTERRET DE DROIT A LA DATE DU PRESENT JUGEMENT

COMDAMNE LA SAS FRAMATOME AUX DEPENS

ORDONNE L'EXECUTION PROVISOIRE

DECLARE RECEVABLE L'INTERVENTION VOLONTAIRE DU SYNDICAT CGT AREVA CEZUS JARRIE

En plus des indemnités que la direction doit payer à Pierrot, l'article 700 la condamne à rembourser les frais de justice pris en charge par la CGT.

Un bémol malgré tout, le caractère discriminatoire, malgré la reconnaissance de l'intervention volontaire de la CGT n'ouvre pas de droit supplémentaire à indemnités, sur l'argument que Pierrot n'était ni élu ni mandaté. Mais cela n'enlève rien à cette belle victoire,

LA DIRECTION EST COMDAMNEE, JUGEE COUPABLE, LE LICENCIEMENT ETAIT ABUSIF !



**JE SUIS
PIERROT**

Nous adressons un message particulier à **Mr Jean-Jacques Rospars**, licencié abusif de Pierrot, aujourd'hui reconnu COUPABLE en tant que tel à travers la condamnation de la SAS Framatome.

Depuis son départ de l'établissement JJR a quitté le groupe, il y a quelques semaines, à peu près en même temps que **Sylvie Baque**, ancienne directrice de la division zirconium. Baque n'est plus là, elle avait soutenu la direction du site dur comme fer pour licencié Pierrot, son éjection du groupe fût un juste retour des choses, comme quoi la roue tourne, parfois dans le bon sens.

Pour ce qui est de JJR, nous aurions aimé qu'il soit encore présent sur le site pour lui présenter ce tract. La CGT Framatome CEZUS jarry en rêvait, la CGT SPONTEX Beauvais l'a fait ! Arrivé le lundi 5 mars dans l'usine SPONTEX de Beauvais (250 salariés) où il vient d'obtenir le poste de directeur, JJR a été reçu par une CGT qui compte plus de 80% de syndiqués et obtient plus de 90% de voix aux élections professionnelles. Il a surtout été reçu par des militants CGT parfaitement prêts à accueillir comme il se doit un directeur anti CGT coupable de licenciement abusif. C'est à grand coup de tracts CGT « JE SUIS PIERROT » que la CGT SPONTEX a souhaité la bienvenue à son nouveau directeur de site.



Repartir à zéro sans assumer vos actes ? Non monsieur la solidarité CGT Nationale ne vous le permettra pas !

Nous adressons aussi un message particulier aux salariés d'Areva NP de l'époque qui n'ont pas hésité à témoigner pour le compte de la direction pendant les plaidoiries aux prud'hommes. Vous aviez tort ! Vous avez défendu des voyous dans votre propre intérêt, pour assurer votre position vis-à-vis de la direction ; HONTE A VOUS !

Mr Jean-François DARD, DRH groupe (qui n'a pas su expliquer la différence entre un ARI et un masque de fuite, lors de l'audience au tribunal...)

Mr Nicolas Vincenot, responsable du secteur métal au moment des faits (Qui s'est fait « disputer » au tribunal pour ne pas avoir coupé la sonnerie de son téléphone...)

Mme Natalia Kebin, responsable QSSE du site au moment des faits

Mme Valérie Felt, élue CFDT, secrétaire du CHS-CT, non pas au moment des faits mais au moment de la première audience. Il s'agit là de la seule action de l'actuelle équipe CFDT dans l'affaire Pierrot. Mme Felt était là pour appuyer la direction sur « l'importance » du port du masque de fuite et essayer de démonter la défense de Pierrot sur le fait qu'au moment des faits, le masque n'était pas toujours porté.

Spécial dédicace également à **Mr Charles-François Malet** DS CFE-CGC de l'époque qui avait fait un « magnifique » tract pour dire que le licenciement était amplement justifié. La justice a tranché sur le bien-fondé de la position de « Charlie » de l'époque. Pierrot t'envoie son bonjour et te prie de recevoir l'exacte somme de respect qui t'es due.

Nous remercions pour Pierrot et au nom de la CGT Framatome CEZUS Jarrie toutes les personnes qui avaient apporté leur soutiens au moment du licenciement abusif de notre collègue et ami pour beaucoup d'entre nous.

REMERCIEMENTS

- Toutes les personnes qui ont signé la pétition
- Les élus en CCE d'AREVA NP qui ont approuvé la motion demandant une sanction moindre, tous syndicats confondus
- Toutes les personnes qui ont participé à la grève quel que soit le nombre d'heures de grève effectuées
- Toutes les personnes qui ont participé aux actions (rassemblements, distribution au rond-point)
- L'infatigable équipe de retraités
- Les femmes de ménage de la plateforme chimique de Jarrie
- L'USTM CGT (CGT métallurgie) et leur équipe camion et sono
- L'union départementale CGT
- L'union locale CGT Vizille Oisans
- L'union locale CGT St Marcellin et son photographe
- La FNIC CGT (CGT chimie)
- La CGT Covidien
- La CGT Arkema Jarrie
- La CGT de la plateforme chimique de Pont de Claix
- L'US CGT AREVA (aujourd'hui les US CGT Framatome et Orano)
- La CGT des sites Framatome d'Ugine, de Rugles, de Paimboeuf, de Pierrelatte et de Romans
- La CGT des papeteries de Vizille
- La direction du travail de Grenoble pour nous avoir reçus
- Les correspondants locaux de Lutte Ouvrière
- La sénatrice PCF de l'Isère Annie David (au moment des faits)
- La section du sud grenoblois du PCF
- La section de St Martin d'Hère du PCF
- Toutes les personnes qui soutiennent le mouvement « Je suis Pierrot » via les réseaux sociaux
- Toutes les personnes qui se sentent Pierrot
- Et toutes les personnes ou organisations que nous avons oubliées dans cette liste et qui nous ont soutenus dans notre combat